



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 6 juillet 2015

Sécurité routière : restons tous mobilisés pour sauver des vies !

J'ai pris connaissance de la décision du Président du conseil départemental d'annuler sa participation à une conférence de presse commune prévue de longue date et relative à la sécurité routière en Vendée. Je prends acte de la motivation exprimée relative à l'A 831.

Je relève toutefois que la cause de la sécurité routière en Vendée, loin d'être « factice », a mobilisé depuis de longs mois l'ensemble des partenaires publics et associatifs et a suscité des actions communes, notamment avec le conseil départemental, qui commencent à porter leurs fruits. Je salue à ce titre l'engagement de tous les élus.

Les résultats encourageants obtenus depuis le début de l'année, 20 tués au 6 juillet 2015 contre 26 pour la même période en 2014, doivent amener tous les partenaires à poursuivre le travail en commun mené depuis plusieurs années.

Les désaccords politiques entre l'État et une collectivité territoriale ne font pas disparaître l'intérêt général et je suis certain que cette position l'emportera rapidement.

